



LA RECETTE D'UN SUCCES

Un nouvel ARTISAN EN'OR à Houplin Ancoisne (59)

Aurélien Flinois, **Boulangerie Flinois**, obtient la certification Artisan en'Or

Boulangier par passion

Nouvellement Artisan en'Or, Aurélien Flinois a grandi avec le goût des bonnes choses. Sa mère lui a transmis son amour pour la cuisine qu'il a développé à travers des diplômes de pâtisserie et de boulangerie.

Le métier de boulanger pâtissier est donc une véritable vocation depuis son plus jeune âge.

C'est en alliant sa passion et son parcours, notamment auprès de grands noms comme la Boulangerie-Pâtisserie Pitman à Lille, qu'Aurélien fabrique des produits artisanaux. La démarche pour la certification Artisan en'Or est une reconnaissance pour la qualité de son travail et son savoir-faire.

Un savoir-faire de qualité

La spécialité de la boulangerie Flinois est le petit pain croissant. Un croissant entièrement fait maison à l'image du lieu : des pains pétris à la main, fait-maison avec des mélanges de farine réalisés sur place.

Un Artisan en'Or garantit au moins 80% de produits faits maison, une gamme de produits variée et permanente, travaillée en étroite collaboration avec des fournisseurs de matières premières de la région. Il réinvente sans cesse le savoir-faire de la Région Hauts-de-France pour offrir une entière satisfaction aux consommateurs.

Cette certification a été pour ce boulanger l'occasion de valoriser la qualité de ses produits, d'affirmer aux clients qu'il est consciencieux tant en production que dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité.

Les objectifs de demain ?

Aurélien Flinois, souhaite poursuivre le développement de la boulangerie entouré de sa femme Claire, de leur pâtissière et de leurs apprentis. « On est passionné par notre métier, on aime être au contact de la clientèle. » confie le nouvel Artisan en 'Or.

En septembre, il se lance un nouvel objectif : le zéro déchet. Les clients pourront ramener leur emballage afin de les réutiliser.

Pour toute demande d'interview

Aurélien FLINOIS | 03 20 90 28 12 | aurelien.flinois@orange.fr

A propos – www.artisanenor.fr - Facebook #artisanenor

Créée en 2009, à l'initiative de la Confédération Générale de l'Alimentation en Détail du Nord-Pas de Calais, la marque Artisan en'Or est portée par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Hauts-de-France depuis 2010. 6 filières ont été inscrites dans cette démarche : boucherie, charcuterie, boulangerie, pâtisserie, chocolaterie et restauration. L'action Artisan en'Or est soutenue et financée par la Région Hauts-de-France et l'Europe au travers du Fonds Européen de Développement Régional. Les Fédérations représentatives de l'artisanat des métiers de bouche participent également au développement de la démarche Artisan en'Or.

Contact presse Artisans en'Or

Carine Martin | Agence Presstance: 0 344 544 344 – cmartin@presstance.com